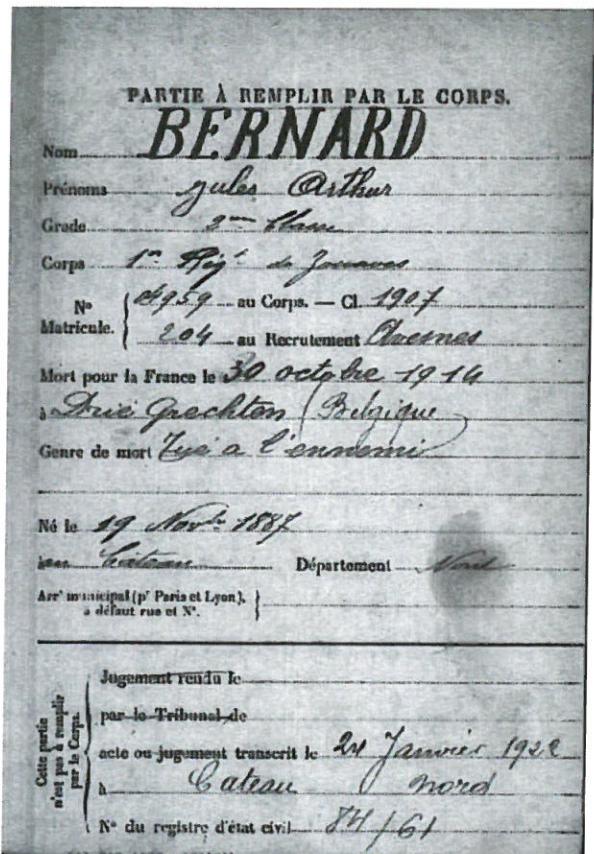


1914 BERNARD Jules Arthur



Né le 19 novembre 1887 à 11heures 30 à Le Cateau

Profession Mouleur

Fils de Bernard Léon Auguste, tisseur, 32 ans (O1855) (+ le 04 février 1909).

Et de Banse Marie Françoise, tisseuse, 31 ans (O1856).

Domiciliés. Rue de la Fontaine à Gros Bouillon.

Marié âgé de 24 ans, le 30 décembre 1911 à Le Cateau

Avec Faradèche Joséphine, rentrayeeuse, 23 ans.

Née le 02 décembre 1888 à Bohain (Aisne)

Fille de Faradèche Arthur, ratier, 55 ans (O1856)

Et de Capelle Joséphine, ménagère, 53 ans, (O1858).

Domiciliés à le Cateau

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 204 Classe 1907

Grade et corps Soldat de 2^e classe au 1^{er} Régiment de Marche de Zouaves, 15^e Cie.

Mort pour la France Tué à l'ennemi, suite à blessures de guerre le 30 octobre 1914 à 9h35, à l'âge de 27 ans, à Drie-Grachten (Belgique).

Transcription N°17 à Le Cateau

Sépulture non déterminée

Monument aux Morts de Le Cateau

Détail du service Parti isolément du bureau de recrutement d'Avesnes le 07 octobre 1908 pour

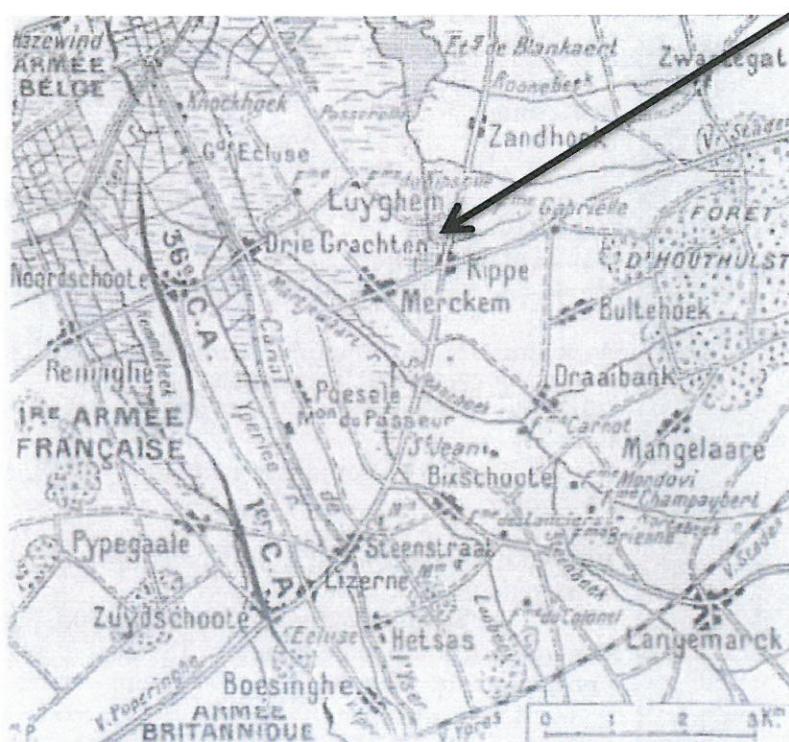
le 1^{er} Régiment de Zouaves; Arrivé le 12 du dit mois; En disponibilité le 23 septembre 1910; Réserviste dans le 33^e R.I du 30 août au 21 septembre 1912 Rappelé le 01 août 1914 au 1^{er} R.Z.

Morphologie: Cheveux châtain; yeux bleus; front rond; nez moyen; bouche moyenne; menton large; visage ovale; Taille 1m68; Degré d'instruction générale 2.

N° 17 Acte de transcription de Décès de BERNARD Jules

République Française, par ordre du Ministre des pensions, le Chef du service de l'Etat civil certifie qu'un registre d'Etat Civil, tenu au 1^{er} Régiment de marche de zouaves, actuellement déposé aux archives de la Guerre, contient un procès verbal de déclaration de décès conçu ainsi qu'il suit: Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent quatorze, lundi à dix heures quarante minutes du matin à Westvleteren (Belgique), devant nous Jules Willame, Lieutenant au 1^{er} régiment de zouaves, officier de l'Etat Civil, sont comparus 1^o Servais Jean Lemal, âgé de 30 ans, 2^o Jules Dedecker, âgé de 27 ans, zouaves de 2^e classe à la 15^e compagnie du 1^{er} régiment de zouaves, lesquels nous ont déclaré que: Jules Bernard, zouave de 2^e classe à la 15^e compagnie du 1^{er} régiment de zouaves, matricule 1722, décédé à Drie-Grachten (Belgique) le trente octobre mil neuf cent quatorze à neuf heures trente cinq minutes du matin des suites de blessures reçues devant l'ennemi. De tout quoi nous avons dressé le présent procès verbal qui a été signé par Nous et les témoins après lecture faite. Signé: Servais- signé: Lemal- l'Officier de l'Etat civil: signé Willame- En foi de quoi le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de raison. Fait à Paris le dix sept novembre mil neuf cent vingt et un. P.O, le Chef de Bureau, signé: Illisible. Pour extrait, signé: illisible- Vérifié, le Sous Chef, signé: illisible "Mort pour la France". Pour le Ministre et par son ordre. Pour le S/Intendant Militaire de 1^{re} classe, chef du service. P.O. le Chef de Bureau, signé: illisible. Mention additive: loi du 18 avril 1918: Le soldat Bernard, prénom Jules Arthur et non Jules seulement, né au Cateau le dix neuf novembre mil huit cent quatre vingt sept au Cateau (Nord) y domicilié en dernier lieu, fils de Léon Auguste, décédé, et de Banse Marie Françoise était époux de Faradèche Joséphine. Paris le vingt neuf décembre mil neuf cent vingt et un. Pour le Ministre et par son ordre. Pour le S/Intendant Militaire de 1^{re} classe chef du service: P.O. le chef de bureau, signé: illisible.- L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le vingt quatre janvier mil neuf cent vingt deux, dix heures du matin par Nous, Ulysse Claisse, Maire du Cateau, officier de l'Etat civil. Suit la signature du Maire.

Localisation du lieu du décès



Drie-Grachten: en Français : trois canaux, Village de Belgique, Région Flamande, Province de Flandre Occidentale, Arrondissement de Dixmude, Commune de Houthulst, hameau situé à 2.5 km de Merckem.

Morts au même endroit
Le Cateau: **Bernard Jules,**

Etaient au même régiment
Le Cateau: **Bernard Jules,** Boubay Narcisse, Choland Lucien;

Historique et combats du 1^{er} Régiment de Marche de Zouaves en 1914

En 1914: 6 bataillons, dont 5 en Afrique; À la mobilisation, le 1^{er} régiment de zouaves forme le régiment de marche du 1^{er} Zouaves, envoyé en France (comprenant le 4^e bataillon d'active, un 11^e bataillon de réserve, et le 5^e bataillon, déjà en France), affecté à la 38^e division d'infanterie (d'abord à la 75^e puis à la 76^e brigade). Ce régiment est appelé à partir de décembre 1914 le 1^{er} régiment de marche de zouaves.

1914 Charleroi (21-23 août); Bataille de la Marne (6/13 sept.): Montmirail (9 sept) Château-Thierry (10 sept.), Fismes (13 sept.); Bataille des Flandres: L'Yser, Luyghem, Bixschoote, Maison du Passeur.

1915 Flandres: Steenstraate, Lizerne

1916 Bataille de Verdun : Bois des Corbeaux et de Cumières (8-12 mars); Bataille de la Somme: bois de Chaulnes, Le Pressoir, Ablaincourt (juillet-août)

1917 Marne: Le Cornillet (14 mai)

1918 Attaque sur le Matz (11 juin); Aisne: Longpont, Villers-Hélon (18 juillet), Nampcel, Blérancourt; L'Aisne (septembre)

JMO du 1^{er} Régiment de Zouaves en 1914 YSER 1914

Historique du 1^{er} Régiment de Zouaves, anonyme, Imprimerie FERRAN Jeune Marseille

Fin octobre 1914, le régiment est enlevé précipitamment de la Marne et débarqué à Furnes et, opposé aussitôt aux Divisions Allemandes dans leur première ruée sur l'Yser. Pendant deux mois, les plus terribles de la guerre peut-être, (car il faut non seulement lutter contre l'ennemi mais encore contre les éléments, les misères psychologiques et morales) le Régiment harassé, extenué, sans vêtements soutient un combat inégal, mordant parfois dans les lignes ennemis, maintenant inviolées les positions dont la garde lui est confiée.

Le 9 Novembre, il reçoit l'ordre d'enlever Luyghem. Attaque vouée à l'insuccès à cause des inondations tendues dans la plaine. Les Compagnies partent néanmoins bravement à l'assaut, mais les zouaves s'enlisent et sont couchés par les feux des mitrailleuses à quelques mètres des tranchées ennemis. Beaucoup sont tués, la plupart des survivants regagnent dans la nuit la position de départ mais quelques-uns sont hélas faits prisonniers.

Les Allemands, dans leur traîtrise, n'hésitent pas le lendemain à se servir de ces derniers pour essayer de franchir plus facilement le canal.

C'est ici que se place le bel épisode du zouave inconnu du pont de Drie-Gratchen.

Le 12 Novembre au petit jour, poussant devant eux quelques uns de ces malheureux prisonniers, les Allemands attaquent sur le front du Régiment. Nos sentinelles apercevant des zouaves hésitent à ouvrir le feu, quand l'un de nos compatriotes renouvelant l'exploit du Chevalier d'Assas

s'écrie : Tirez donc ! Au nom de Dieu! Ce sont les Boches.

Acte sublime fait d'abnégation et d'héroïsme

La postérité ne connaîtra jamais ce héros tombé sous les balles françaises pour le salut de son pays et de ses camarades. Du moins pourra-t-on dans nos écoles honorer sa mémoire en citant ce bel exemple de dévouement à la Patrie, récompensé par L'Ordre N°28 de la VIII^e Armée en date du 19 novembre 1914, le général d'Urbal cite à l'Ordre de l'Armée le Zouave inconnu du 1er Régiment de marche de Zouaves:

"Le 12 novembre à 5 heures, une colonne allemande se portait à l'attaque du pont de Drie Gratchen, défendu par le 1er Zouaves en poussant devant elle des Zouaves prisonniers et en criant : 11e Bataillon, cessez le feu.

Un instant nos soldats et mitrailleuses interrompent leur tir, lorsque des rangs allemands part ce cri poussé par un des Zouaves prisonniers : Tirez donc! Au nom de Dieu!

Une décharge générale part alors de nos rangs, couche à terre les assaillants et l'héroïque soldat dont le dévouement avait permis aux nôtres de déjouer leur ruse.

Si le nom de ce brave reste inconnu, du moins le 1er Zouaves gardera-t-il le souvenir de son sacrifice qui honore le Régiment à l'égal des plus beaux faits d'armes de son histoire. Honneur à sa mémoire". Signé: Général d'Urbal.

Courant Décembre, le Régiment occupe un secteur à la côte 60. Exténué et dans la boue, admirable de courage et de ténacité, il lutte jusqu'au 25 Décembre 1914. Depuis cinq mois il est sur la brèche, depuis le Châtelet il n'a point connu de repos ; ses effectifs sont réduits à la plus simple expression, ses zouaves n'ont plus d'effets ni de chaussures, mais ils ont l'orgueil non seulement d'avoir arrêté l'ennemi, mais encore d'avoir, à maintes reprises, fait œuvre d'offensive acharnée. Ainsi ils défilent à Poperinge devant le Général Humbert. Ils font pitié à voir sous leurs vêtements sordides mais ils passent la tête haute, le cœur plein d'espérance.

Au cours d'un mois de repos dans la région de Montdidier et d'Hondschoote (Nord) le Régiment se reconstitue et est à même, fin Janvier d'affronter de nouveaux combats.

Le Zouave inconnu de die Gratchen

Citation du Général D'Urbal ¹



"Le 12 novembre 1914, à 5 heures, une colonne allemande se portait à l'attaque du pont de Drie Gratchen défendu par le 1er Zouaves, en poussant devant elle des zouaves prisonniers et en criant : "11e bataillon, cessez le feu". Un instant nos soldats et nos mitrailleuses interrompent leur tir, lorsque des rangs allemands part ce cri poussé par un des zouaves prisonniers: "Tirez donc, au nom de Dieu ! ". Une décharge générale part alors de nos rangs, couche à terre les assaillants et l'héroïque soldat dont le dévouement avait permis aux nôtres de déjouer leur ruse. Si le nom de ce brave reste inconnu, du moins le 1er zouaves gardera-t-il le souvenir de son sacrifice qui honore le régiment à l'égal des plus beaux faits d'armes de son histoire. Honneur à sa mémoire."

¹ D'Urbal, Victor Louis Lucien, Baron d'Urbal, né à Sarreguemines le 15 novembre 1858, décédé à Paris le 29 janvier 1943; Commandant- en 1914- la VIII^e Armée en Belgique.

◀ "Mais tirez donc les gars !"

Dessin de Georges Scott - L'illustration 5 décembre 1914

Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Carte IGN Géoportal; Mairie de Le Cateau; Cartographie Michelin;



1914 BIDOT Edouard

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	BIDOT
Prénom	Edouard
Grade	Soldat
Corps	84 ^e R. Infanterie
M ^e Matricule.	162 au Corps — CL 1908 162 au Recrutement
Mort pour la France le	16 septembre 1914 à Reims, Marne
Genre de mort	Tué à l'ennemi
Né le	28 septembre 1888
Le Cateau	Département Nord
Arr ^e municipal (pr Paris et Lyon), à défaut rue et N°	
Cette partie n'est pas remplie par le Corps.	Jugement rendu le 10 juin 1910 par le Tribunal de Cambrai acte du jugement transcrit le 8 septembre 1910 Le Cateau (Nord)
N° du registre d'état civil	
834-708-1921. [80121]	

Né le 28 septembre 1888 à 15 heures 30 à Le Cateau.

Profession Journalier

Fils de Bidot Edouard Augustin, rattacheur, 20 ans (O1868), (chauffeur en 1908).

Et de Vernier Adelaïde Eugénie, ouvrière de fabrique, 17 ans (O1871) (ménagère en 1908)

Domiciliés à Le Cateau 1, rue Marc Legay

Marié, âgé de 20 ans, le 25 janvier 1908 à Le Cateau.

Avec Noiret Zélia, ourdisseuse, 21 ans

Née le 26 octobre 1886 à Le Cateau

Fille de Noiret Louis Désiré + le 13 mai 1907.

Et de Casiez Adeline Hortense, ménagère, 62 ans (O1846)

Domiciliés à Le Cateau 13 rue de l'Ecaille

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 162 **Classe** 1908

Grade et corps soldat clairon au 84^e Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France tué à l'ennemi le 16 septembre 1914, à l'âge de 26 ans, disparu à Reims (Marne)

Transcription N° 106 à Le Cateau

Sépulture non déterminée.

Monument aux Morts de Le Cateau

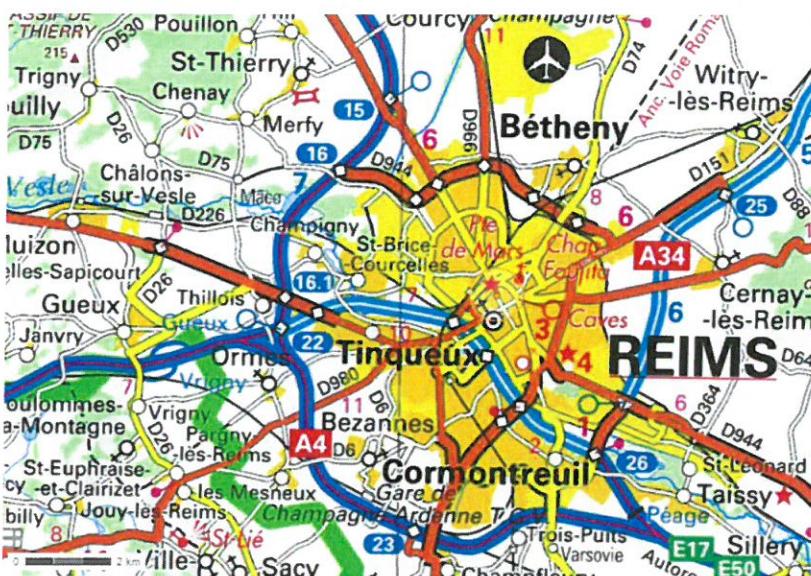
Détail du service Incorporé au 84^e R.I. à compter du 6 octobre 1909; Soldat de 2^e classe, clairon le 1^{er} octobre 1910; Envoyé dans la disponibilité le 24 septembre 1911; Certificat de bonne conduite accordé; Passé dans la réserve le 1^{er} octobre 1911; Rappelé au 84^e R.I.; Disparu le 16 septembre 1914 à Reims.

Morphologie: Cheveux châtain; yeux châtain; front rond; nez moyen; bouche moyenne; menton large; visage ovale; Taille 1m68; Signe particulier: tatouage aux deux bras; Degré d'instruction générale 2.

N° 106 Acte de transcription de Décès de BIDOT Edouard

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Bidot Edouard, né à Le Cateau, le vingt huit septembre mil huit cent quatre vingt huit, de Edouard Augustin et de Vernier Adélaïde Eugénie, en son vivant chauffeur, marié avec Noiret Zélia, demeurant à Le Cateau, soldat au quatre vingt quatrième Régiment d'Infanterie, disparu à Reims (Marne) le seize septembre mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au seize septembre mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le dix huit juin mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, Dufay et de Keguelin, juges, en présence de Monsieur Dorlhac, Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1^{re} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G. Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le huit septembre mil neuf cent vingt, onze heures du matin par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat Civil. Suit la signature de l'adjoint

Localisation du lieu du décès



Reims, Département de la Marne, Sous-Préfecture et Chef lieu de Canton.

Morts au même endroit

Landrecies: Brancourt Henry, Manesse Clément, Paternotte Maurice; **Le Cateau**: **Bidot** Coquelet Eloi; Leclercq Louis; **Edouard**: Cousin François; **La Groise**: Tournel Maurice;

Etaient au même régiment

Bazuel: Lucier Henri, Parent Hilarion; **Catillon**: Collery Arthur, Fleury Emile, Masson Jules, Richard Louis; **Landrecies**: Amiehl Alphonse;

Anciaux Paul; Andris Alfred, Boderlique André, Dufrane Léon, Frison Louis, Herlemont Henri, Leleu Jean Baptiste, Masson Jules, Michel Arthur, Morelle Jules, Namur Paul, Plovenez Albert; **Le Cateau**: **Bidot Edouard**; Brunois Maurice; Colpin Pierre; Deloffre Eugène; Eloi Constant; Leclercq Arthur, Péronne Léon; Richez Léon; Senaux Jules; Speder Hector; Telliez César; Wilmart Philibert; **Le Pommereuil**: Delattre Hector, Isorez Aimable, Polvent Julien, Thieuleux Lucien; **Mazinghien**: Pruvot Clément; **Ors**: Molard Joseph; ; **Rejet de Beaulieu**: Leroy François;

Historique et combats du 84^e Régiment d'Infanterie en 1914

En 1914 Casernement à Avesnes-Sur-Helpe, Le Quesnoy et Landrecies, (Nord), 2e Brigade d'infanterie, 1e Division d'infanterie, le Corps d'Armée; Constitution: 3 bataillons; A la 1^{re} Division d'infanterie d'aout 1914 à juin 1915 puis à la 122^e Division d'infanterie jusqu'en novembre 1918; 2 citations à l'ordre de l'armée, Fourragère verte.

1914 Ardennes(début aout): Hirson, Charleville, Monthermé; Vers Charleroi (22-25 aout): secteur de Dinant, St Gérard; La retraite: Guise (28-29 aout), Savigny-sur-Ardre, Les Essarts-le-Vicomte; Bataille de la Marne(5-13 septembre): Seu, Chatillon-sur-Morin, Esternay, Dormans (13 septembre), Reims, Bétheny, Brimont, Bois Soulain,(fin septembre); Nord de Reims (octobre-novembre): La Neuville, Le Godat; Soupir(novembre-décembre).

1915 Champagne(janvier-mars) : Fortin de Beauséjour, bois de la Truie, bois en Equerre; Woëvre (avril): bois de Paried; Aisne (avril-juin) : Berry-au-Bac, Sapigneul, Cormicy, Guyencourt (juillet); Campagne d'Orient, embarquement fin octobre à Toulon pour Salonique sur l' «Indiana» et le «Provence»; Le Vadair (3-16 décembre), vallée de la Tcherna, Piton du Huzorar, Cicevo; Salonique: Gradec, Négorgi, Karasuli.

1916 Salonique (janvier mars), vallée du Vadair (mars-aout), région de Koupa (septembre-décembre).

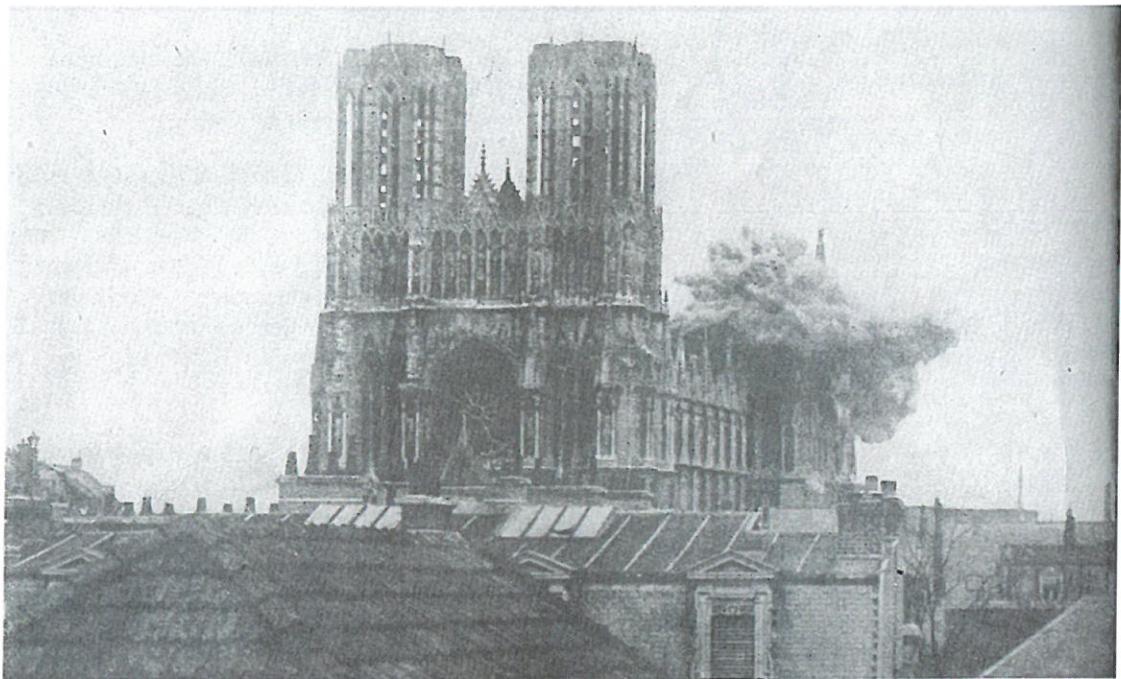
1917 Région de Koupa (janvier-mars), attaque du Skra di Legen en mai et jusqu'en novembre.

1918 Vallée du Vadair (janvier-juillet); Serbie (septembre): Dobropolje, Kotka, Serres, Drama. Décorations du Régiment Croix de guerre 1914-1918 avec deux palmes, deux citations à l'ordre de l'armée. Fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de guerre 1914-1918.



Fusil Berthier 1907

Calibre 8 mm; longueur totale 1m30, canon 0m79; poids 3kg800; vitesse initiale 725 m/s; chargeur de 3 cartouches.



Bombardement de Reims en 1914. Explosion sur la cathédrale.
Reims fut régulièrement bombardé de 1914 à 1918 et devint le symbole de la barbarie allemande

JMO du 84^e RI en 1914
Cote 26 N 666/1, pages 15 & 16.
Journée du 16 septembre 1914

Le petit jour, le 1^{er} Col. Charpy reorganise, avec les cadres disponibles, dans le bataillon, son R^t: de la façon suivante dans le tranchée :
2^e Bn: 1^e et 8^e C^s: le long des paliss. du ch. de Coues, 6^e et 8^e: le long du talus du ch. de fer face au NE, à dr. étaq^g du pass. à niveau ;
1^{er} Bⁿ: reche aux bois soulevés (partie O.) avec 4^e C^s, partie de 1^{er} et 3^e et 9^e: isolé de la 2^e secteur E par rapp. à la route Heufchâtel Reims, le 36^e men. part en face le bataillon O. par rapp. à la même route); 3^e Bⁿ: le long du talus du ch. de fer, au pont.

8 h. Le 36^e ayant vaincu la partie du B. Soul qui il occupait, le 1^{er} C^s Charpy envie à sa place la 2^e C^s disponible (1^{re} de Chauvet). Le 1^{er} Bⁿ, du 3^e Bⁿ, rend compte que les vivres de réserve s'épuisent par suite de non-consommation de la viande fraîche trouvée dans l'apô. midi du 14 et corrompue sans avoir pu être cuite; que les hommes reçus du dépôt donnent bien avec observations suivantes : 1^o Pas de livrets matricules; 2^o les mousquetaires; 3^o n'ont apporté ni outils ni campement; 4^o pas de baguettes de poulencier; 5^o esprit général médiocre.

6^e pour eux, beaucoup d'hommes de la dernière classe de Ré, (avant le passage dans la territoriale) d'où homogénéité médiocre entre les hommes de 20 ans et ce homme, déjà âgé -

Cette remarque s'étend d'ailleurs aux 3 bataillons -

Toute la journée, arrosage copieux d'obus 105 à notre gauche et à notre droite (la 6^e Cie en reçoit à profusion, sans dommage) cela pour empêcher le passage sur la route Reims-Herfchwiller; le 8^e 80 au Pont, on reçoit aussi en quantité, égale, sans dommage; la f^e Pierquin est également arrosée continuellement, toujours pour empêcher le passage sur la route dont le arbre; cette Reims et la f^e Pierquin, sont presque tous abattus en barres par les obus.

De temps à autre, la batterie de campagne allemande placée sur les versants de croupes entre le F^t de Fresnes et les Bois Soulains, nous envoient des obus qui tombent dans nos tranchées: le 1^{er} C^t Chayzy le fait renforcer, qg. h. et qg. ch^t sont blessés (2 g. g. d'art. lég. française qui tirait l'une de l'autre de l'autre de l'autre du Pont du ch. de fer, l'autre de l'autre de l'autre de l'autre du ch. de Coucy, nous attiraient certainement ces obus). La f^e Modelin est incendiée à nouveau, de l'autre côté, commence à l'y montrer devant du S. E. (de Bétheny et Wity fort probablement); des 12 h. la f^e 5^e Inf. est bombardée, s'échangeant de 2 côtés, vers 15 h. le 36^e attaque forme le village de Brimont, tandis que de grosses colonnes ennemis (inf. n^e, art. n^e et qg. cavaliers) sont mises en croise à l'est de Brimont, dir. ESE-ONO. Bousculent, elles débloquent la pente vers le B. B. Sud. et attaquent le petit O. de ce bois, à l'abri de nos feux (12-8^m) derrière le hangar d'arrache. Le 1^{er} B^a grimpe pied à pied, mais est débordé et fourni sur son flanc droit par suite du grand nombre des assaillants: en grande partie (H.C. 8^e, 1^{er} C^t) il est décimé ou fait prisonnier (C^t Henriot, C^t Le C^t de Clarmont et le 2^{er} Pachon (2^e Cie) résistent jusqu'à bout mais sont obligés, avec très peu d'hommes, de se replier vers le N. du C^t de Coucy, soutenus par le 43^e qui s'y est retranché. 99 hommes du 1^{er} B^a se replient également sur la route Herfchwiller-Reims et sont recueillis par le 2^{er} B^a qui les joint à ses hommes dans les tranchées entrecoupées à niveau et la route, à la fin de l'assaut. Les Bois Soulains partiellement détruits (5^e C. i.). Notre art. n^e (batterie du pas à niveau) arrive alors en fin terrible

- Intercal.

sur le Bois Soulains partie O, tandis que celle des Coteaux de Concy envoie les hangars d'aviation et la partie E des B. Soul : ces feux devraient y produire des ravages terrible.

18h. Le 36^e charge vers Brimont - le L.^t. Col. Charpy fait paraître notre art ^{ne} de cesser le feu sur le Bois soul. et les hangars, en l'allongeant, si elle rent, au-delà, il rallie le 2.^e et 3.^e B^{on} pour tourner sur la flanc ^{gauche} par la crête E des hangars les fractions d'inf. vii bataillon qui se sont engagées dans la partie O. des B. soulains. Mais des forces allemandes importantes, profitant de la fumée épaisse produite par nos obus au-dessus des hangars et difficile à évaluer (au moins 1 Rég^t) ont décidé à leur tour le long de la même pente que les précédentes, et rejoignent avec mitrailleuses le mouvement du 84^e (même réception à la charge du 36^e sur les hauteurs de Brimont). L'obscénité étant revenue, le L.^t. Col. Charpy est obligé d'arrêter son mouvement, ne pouvant se rendre compte de l'importance de troupes contre lesquelles il portait peu d'hommes, et demande l'ap. aux 2.^e et 3.^e B^{on} de regagner leurs tranchées (après le 3.^e B^{on} rest à l'E de la crête fermée). Le L.^t. Col. Charpy envoie chercher les sections de distribution, ses rares étant épuisées depuis midi.

L^t. L. 30. Réception de l'ap. d'après lequel la 2.^e B^r, relâchée, se porte vers l'O : le repos de son armée sera fait et consommé à Courcelles où les sect. de distrib. sont arrêtées en attendant le R.^t : ce dernier ne doit quitter sa place que lorsqu'il aura été relevé par un rég^t du 3.^e C.A. Il attend donc --- et s'endort dans sa tranchée au matin.

Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Recherche archives du Nord: Lucie Eresman; Cartographie IGN Géoportail; Fusil Berthier: Encyclopédie des armes.



Aux générations futures, je dirais :

« Soyez les messagers de la paix... Soyez les passeurs de la mémoire de la Grande Guerre, car cette tragédie ne devra jamais être oubliée. Sinon elle risque de recommencer ».

Charles Kuentz, France, dernier vétéran français de l'Armée Impériale de Guillaume II, Dernières Nouvelles d'Alsace du 09 avril 2005

